



Élaborer un plan de gestion du patrimoine bâti : pourquoi ? comment ?

Le 13 avril 2010 à Saint Thélo (22)

FICHE D'INSCRIPTION à nous retourner avant le 29 mars 2010

Toute fiche d'inscription incomplète ne sera pas prise en compte

COORDONNEES

M. Mme. Mlle : Prénom :

Fonction :
(ou poste occupé)

Structure :

Adresse professionnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

Adresse électronique :

Et/ou

Adresse personnelle :

Code postal : Ville : Téléphone :

MODALITES D'INSCRIPTION PAR PERSONNE POUR CE STAGE

Frais pédagogiques si vous êtes	
Elu, agent d'une collectivité territoriale, salarié	115 €
Individuel ou bénévole d'association	65 €
Frais de restauration (facultatif)	15 €

ADHESION, OBLIGATOIRE, POUR L'ANNEE 2010

Si vous êtes	
<i>Individuels, entreprises, salariés et bénévoles d'association, profession libérale par participant</i>	10 €
<i>Collectivités (par structure) : à noter que la cotisation est annuelle, et qu'elle ne sera pas demandée à l'inscription d'autres personnes de la collectivité. Vérifier qu'elle n'a pas déjà été versée.</i>	
Avec un nombre d'habitants	Cotisation
<i>Plus de 100 000 habitants.....</i>	400 €
<i>De 20 000 à 99 999 habitants.....</i>	200 €
<i>De 10 000 à 19 999 habitants.....</i>	120 €
<i>De 3 000 à 9 999 habitants.....</i>	50 €
<i>En dessous de 3 000 habitants.....</i>	20 €
TOTAL	

*il ne sera pas délivré de factures aux individuels.

MODES DE REGLEMENTS

par chèque à l'ordre de l'IRPa ou par virement au compte CMB-Rennes, Ste Anne n°0125351754073

ORGANISME PAYEUR

Nom :

Adresse :

Quel est son statut (Etat, collectivité territoriale, établissement public, association, société, autre...) ?

Préciser :

